
Spécial IUFM
Les homophones dans des
manuels de cycle 3 et de collège

Marie-Laure Elalouf
*Université de Cergy-Pontoise/
IUFM de l'académie de Versailles*

Les travaux en didactique de l'orthographe ont connu un essor dans la dernière décennie, dont le BIMS a rendu compte (Cf. compte rendu de l'ouvrage de D. Cogis dans le BIMS 68 pour le plus récent). Qu'en est-il dans les manuels ? Nous avons choisi d'étudier une question commune aux programmes du cycle 3 et du collège, sur laquelle se concentrent de nombreuses erreurs persistantes : les homophones.

A l'école primaire, un manuel, déjà ancien, a été réalisé à partir des travaux de J.-P. Jaffré et D. Ducard : *Le moniteur d'orthographe*. Il prend le contre-pied d'une tradition pédagogique bien représentée par le *Bled*, qui consiste à rapprocher des homophones, à donner un « truc » pour les orthographier, puis des exercices où il faut compléter des phrases hors contexte. On sait que la réussite de ces exercices n'est pas la garantie d'un apprentissage solide. Dans le *Moniteur d'orthographe*, il s'agit plutôt, de donner aux élèves les moyens de faire des choix graphiques raisonnés en s'appuyant sur les propriétés morphosyntaxiques et sémantiques des mots à orthographier.

Ce changement de perspective a été partiellement repris dans certains manuels de l'école primaire (Cf. *L'atelier de français*). En revanche, au collège, si l'on assiste actuellement à un « retour » de l'orthographe, c'est généralement le modèle ancien qui prévaut, avec ses limites et une référence explicite au *Bled* chez Berlion (*Ortho collège*), implicite dans d'autres manuels. Des travaux sur les erreurs et conceptions des élèves en orthographe, comme ceux de C. Brissaud et D. Bessonnat sont largement ignorés (*L'orthographe au collège, pour une autre approche*, CRDP de Grenoble-Delagrave, 2001).

Le moniteur d'orthographe L.é.o**CE2-CM1****J.-P. Jaffré, D. Ducard (concepteurs)****J.-M. Sandon, D. Dury, F. Michel****Nathan, 1994**

• Homophones traités

Les principaux homophones grammaticaux sont traités à travers une série d'activités qui visent à mettre en évidence des propriétés communes à des séries au lieu de rapprocher les formes identiques. Ces propriétés sont soit sémantiques (*et, ou* mots de liaison), soit orthographiques (*à, où, là* des accents bien utiles), soit morphosyntaxiques (*mon, ma, mes / ton, ta, tes / son, sa, ses* ; des déterminants du nom ; *ce, cet, cette, ces* : des déterminants du nom)

• Explications

Pour chaque propriété mise en évidence, la même démarche est proposée : je découvre, je comprends, je m'exerce. A ce stade, les élèves manipulent de syntagmes, des phrases et sont parfois amenés à formuler une conclusion. Il doivent par exemple choisir entre deux propositions : « l'accent fait changer le son des lettres -a et -u/ l'accent ne fait pas changer le son des lettres -a et -u ».

Dans la section suivante du manuel, une série de fiches intitulées *je m'informe* permet de récapituler en articulant savoirs et savoir-faire. Les manipulations de remplacement sont clairement présentées par un jeu de surlignement, d'encadrement et de flèches.

• Tests proposés

A côté des tests de substitution, on trouve également des tests qui ne visent pas immédiatement la discrimination, mais mettent en évidence les propriétés des unités à orthographier. Par exemple :

- je sais qu'avec « ou », je choisis entre deux mots ;
- avec « à », je peux savoir
 - à qui cela appartient (*à moi, à lui, au maître, ...*)
 - pour qui c'est (*donner à mon frère, prêter à un ami, etc.*)
 - de qui cela vient (*acheter à un marchand, demander à Louis, etc.*)
 - où est quelqu'un (*à Paris, au Mexique, dans le midi...*)
 - quand ça se passe (*à dix heures, à midi, vers treize heures, ...*)
 - où il va (*à l'hôtel, à La Baule, ...*), etc.

• Problèmes

Les procédures proposées sont clairement exposées. On invite l'élève à faire plusieurs remplacements avant de conclure et on lui signale la valeur de ce remplacement, par exemple, en faisant précéder un changement de temps d'un titre « aujourd'hui », « hier », « demain ». Une seule réserve : la distinction entre le verbe et auxiliaire reste implicite : on parle dans le premier cas du verbe « être » et dans le second de « être ».

- **Un exercice original**

Les auteurs donnent aux élèves des mots, syntagmes ou phrases appelés *matériaux* afin d'effectuer l'exercice en se concentrant sur la graphie de l'homophone.

• **Homophones traités**

Les homophones sont répartis en trois niveaux dans la section orthographe, selon qu'ils correspondent plutôt à la première, seconde ou troisième classe du cycle. Au niveau 1, ils s'agit de travailler sur des homophones très fréquents qui ne sont pas regroupés mais mis en relation avec une classe grammaticale ou un paradigme : « être : c'est , ce sont, on est » ; « avoir : il y a, on a », « les prépositions : à, de, en... ». Au niveau 2 en revanche, infinitif et participe passé sont rapprochés, de même que les verbes *avoir* et *être*. Mais au niveau 3, les pronoms et les différents déterminants sont traités par paradigme.

• **Explications**

Les exercices d'observation et de réflexion intitulés *observons* et *construisons* s'achèvent par un encadré à savoir qui suit le même plan : prononciation, graphie, explication grammaticale, exemple.

• **Tests proposés**

La valeur sémantique des remplacements proposés est indiquée : mettre au pluriel, mettre la phrase à la forme négative en encadrant le verbe par « ne... pas ».

• **Problèmes**

Certains tests sont incomplets et/ ou mal formulés. Par exemple pour la distinction entre infinitif et participe passé :

Quand tu hésites sur la terminaison du verbe, remplace-le par un autre verbe dont l'infinitif s'entend.

Elles ont chant[e] (elles ont vendu) → Elles ont chanté

Il doit saut[e] (il doit vendre) → Il doit sauter

Ce n'est pas l'infinitif en [e] qui ne s'entend pas, mais la distinction entre l'infinitif et le participe passé qui ne peut pas se faire à l'oreille. Il faut donc que l'élève mobilise des couples de verbes où cette différence soit perceptible, qu'il connaisse les désinences de l'infinitif et du participe passé (ce qui ne va pas de soi au cycle 3) et qu'il soit capable de distinguer les deux formes. Sinon, la manipulation se réduira à un exercice mnémotechnique, sans grande incidence sur le développement des compétences grammaticales et orthographiques.

• **Un exercice générateur de confusions**

Remplace *on* par le mot indiqué

On (*nous*) a compris.- On (*ils*) a sept ans.- On (*les gens*) a peur - On (*nous*) a terminé l'exercice.- On (*ils*) a mangé la tarte. -On (*les gens*) a plongé dans la mer.

S'agit-il de sensibiliser les élèves aux différentes valeurs de *on* ? Il faudrait alors replacer ces phrases dans un contexte. S'agit-il de faire identifier le verbe *avoir* par ses variations ? La consigne n'est pas explicite. S'agit-il d'attirer l'attention des élèves sur la différence de graphie entre *on* et *ont* et de montrer qu'ils ne

peuvent se combiner ? Ce n'est pas indiqué non plus. La difficulté majeure réside dans la contradiction possible entre l'expression du nombre sur le plan référentiel (« on est plusieurs à partir en vacances ») et morphosyntaxique (« on » appelle un accord à la 3^e personne). Elle mériterait d'être abordée de front.

D. Berlion. Ortho Collège
Paris, Hachette éducation, 2005

• **Homophones traités**

a/ à/ as ; est/ et/ es/ ai ; ont/ on/ on n' ; sont/ son ; c'est/ s'est/ ces/ ses ; sent/ s'en/ sans ; peut/ peux/ peu ;

se (s')/ ce (c')/ ceux ; ou/ où ; quel()/ quelle(s)/ qu'elle(s) ; ni/ n'y ; si/ s'y ; la/ là/ l'a ; prêt(s)/ près ; quand/ quant/ qu'en.

Le tiers des chapitres du manuel figure sous la rubrique *Ne pas confondre*, ce qui au regard de la description du système graphique du français est une distorsion singulière (3 à 6% des mots du français ont une graphie globale singulière et sont appelés logogrammes dans la terminologie de N. Catach

La première série est classée en orthographe grammaticale alors qu'elle contient des mots lexicaux (*avoir, être, pouvoir, sentir*). La seconde en orthographe lexicale alors qu'elle ne contient presque que des mots grammaticaux (*se, ce, ceux, ou, où, quel, qu', elle, ni, n', y, si, y, la, là, l', avoir, près, quand, quant, en*).

Certains couples ne sont pas exactement des homophones : *ce/ ceux ; quand/ quant*.

• **Explications**

L'appartenance grammaticale est signalée, mais le mot n'est jamais replacé dans un contexte pour faire apparaître les constructions les plus fréquentes. Dans les rares cas où des indications sont données sur les contextes d'emploi, ce sont des constats sans explication qui apparaissent sous des rubriques au nom significatif : *astuce* .

Ex. : Devant **qui, que, dont**, on écrit toujours **ce**.

Contre exemple : Qui se rappelle de cette date ?

Par fois, il y a une explication, mais erronée.

Ex. : **a**, sans accent, est assez souvent suivi d'un participe passé (emploi de l'auxiliaire **avoir** au passé composé)

Angèle a perdu son temps.

Ici, c'est le verbe *perdre* au passé composé, pas le verbe *avoir*.

• **Tests proposés**

Les tests sont présentés avec des modalisations différentes. La plupart sont conçus comme une vérification pour qui connaît déjà la graphie correcte. Les énoncés utilisent alors le semi-auxiliaire modal *pouvoir*, dans des énoncés dont la valeur générale est parfois limitée par un adverbe (*parfois, généralement*).

On écrit **a** sans accent, quand on peut le remplacer par **avait, aura, avaient...** c'est-à-dire par une forme du verbe *avoir*.

Problème : jamais la 3^e personne du singulier ne peut être substituée par la 3^e du pluriel sans modification du sujet.

Certains tests énoncés avec l'auxiliaire modal *falloir* sont censés donner une indication à qui ne connaît pas la graphie correcte. Présentés aussi sous la rubrique *astuce*, ils ne sont suivis d'aucune explication.

Avant de choisir entre **se (s')** et **ce (c')**, il faut essayer de remplacer le mot par **me** ou **m'**, en conjuguant le verbe. Si c'est possible, on écrit **se** ou **s'**.

Odile se lave les mains . → Odile me lave les mains.

Problème : pour certains pronominaux, cette substitution est impossible. Ex. : *Il s'agit d'un livre de grammaire.*

Il est clair que les élèves ne feront pas la distinction entre les tests de vérification et les autres tests et qu'ils produiront des énoncés agrammaticaux dont ils ne pourront tirer aucune conclusion et qui renforceront leur représentation d'une orthographe aléatoire.

• **Un exercice générateur de confusions**

Copiez les phrases en complétant par **sont** ou **son**. Essayez de remplacer par « étaient » ou « mon ».

Durant la période des soldes, les magasins pris d'assaut.

La substitution n'est associée à aucun raisonnement métalinguistique. La différence entre une phrase non acceptable et une phrase non grammaticale n'est pas faite.

Que dire à l'élève qui produira : *Durant la période des soldes, les magasins m'ont pris d'assaut !*

• **Un exercice plus pertinent**

Observez le modèle et répondez négativement aux questions.

Penses-tu aux vacances ? Non, je **n'y** pense pas.

La réponse fait produire un contexte où apparaît *n'y*.

• **Homophones traités**

Le manuel se compose de 8 parties, avec une progression du mot au texte et la 8^e partie se détache avec pour titre : « Homophones et accord du participe passé ». Dans ce manuel exclusivement consacré à l'étude de la langue, on voit que la place à donner aux questions d'orthographe pose problème : rien en orthographe lexicale à l'exception d'une double page sur les accents que peut porter la lettre « e », trois doubles pages sur l'orthographe grammaticale, respectivement dans la partie sur le mot (l'accord du nom et de l'adjectif, du nom et du déterminant) et dans celle sur la phrase (accord sujet-verbe). Les homophones sont répartis en deux leçons, les homophones verbaux et les homophones grammaticaux, distinction qui pose problème puisque parmi les homophones grammaticaux sont comptés de nombreux verbes : *et/ est/ ai ; on/ ont ; son/ sont ; ces/ ses/ s'est/ c'est*.

• **Explications**

La démarche est toujours la même : un exercice dans lequel les élèves doivent remplacer les lacunes par l'homophone adéquat, dont on ne sait s'il est un diagnostic ou un entraînement, et un encadré intitulé « retenons », qui indique l'appartenance grammaticale de chaque homophone et donne une procédure pour choisir entre deux graphies.

Ces explications sont succinctes et parfois réduites à un simple constat. Par exemple : « après *il, on, ne, n'*, on n'écrit jamais **et**, mais toujours **est**. » Quel point commun ont ces mots relevant de différentes classes grammaticales ? Ce sont effectivement des clitiques préverbaux. Mais pourquoi se limiter à ceux-ci ? Rien n'incite dans une telle formule à réfléchir sur le fonctionnement de la langue.

• **Tests proposés**

Certains tests sont très problématiques parce qu'il font pratiquer des manipulations tantôt au niveau du verbe, tantôt au niveau de la forme adjectivale du participe passé, comme s'il s'agissait dans les deux cas de la même chose sur le plan syntaxique.

Pour savoir si la forme à écrire est un verbe au **passé simple**, essayez de le conjuguer à l'**imparfait** :

Il partit peut être remplacé par l'imparfait *il partait* : il est donc au **passé simple**. Mais on ne peut pas remplacer *il était parti* par **il était partait* donc *parti* est un **participe passé**.

• **Problèmes**

Pour distinguer les formes verbales en [e], les auteurs tablent sur une différence phonétique souvent neutralisée à l'oral.

Quand vous devez écrire la terminaison d'un verbe, distinguez bien les [Σ] ouverts et les [e] fermés.

• **Un exercice générateur de confusions**

Dans des phrases isolées, le choix entre ces et ses est parfois indécidable.

